

OTTAWA K1A 0G2  
le 20 décembre 1978

No FLA-1703

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de me reporter à votre Note N° 193 du 26 juillet 1978 concernant l'établissement, l'entretien et l'exploitation de quatre stations de surveillance du système de navigation OMEGA au Canada.

Le Gouvernement du Canada accepte votre proposition voulant que nos deux Gouvernements concluent un Accord à ce sujet conformément aux modalités exposées dans votre Note et son annexe.

En conséquence, j'ai l'honneur de confirmer que le Gouvernement du Canada convient que votre Note et l'annexe qui l'accompagne, et cette réponse, dont les versions française et anglaise font également foi, constituent entre nos deux Gouvernements un Accord qui entrera en vigueur à la date de la présente Note et le demeurera pendant deux ans. Il sera ensuite reconduit automatiquement pour des périodes additionnelles de deux ans, sous réserve du droit de l'une ou l'autre des Parties d'y mettre fin à tout moment sur préavis écrit de six mois.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

*Le secrétaire d'État  
aux Affaires extérieures*  
DON JAMIESON

Son Excellence M. Thomas O. Enders,  
Ambassadeur des États-Unis d'Amérique,  
OTTAWA